

La Banque Mondiale: Les pays pauvres nécessitent plus de moyens de contraception

La Banque mondiale a appelé à donner aux femmes des pays pauvres un meilleur accès à la contraception et à l'éducation pour contribuer à réduire le nombre de grossesses non désirées.

"Chaque année ont lieu dans les pays pauvres 51 millions de grossesses non voulues chez des femmes n'utilisant pas de moyens de contraception", indique la Banque mondiale dans un rapport, diffusé à la veille de la journée mondiale de la population.

Mais le simple accès à un moyen de contraception ne pourrait suffire à faire baisser le taux de natalité dans les 35 pays où celui-ci est le plus élevé. Dans ces pays, que sont le Timor oriental, l'Afghanistan, Djibouti, le Yémen et des pays d'Afrique subsaharienne, le taux de natalité dépasse les cinq enfants par femme.

"L'éducation des filles et des femmes est tout aussi importante pour réduire à long terme le taux de natalité que la promotion de la contraception et du planning familial", estime dans le rapport Sadia Chowdhury, spécialiste de la question à la Banque mondiale.

Les pays avec le plus fort taux de natalité sont aussi les plus pauvres socialement et économiquement, avec des faibles niveaux d'éducation, des forts taux de mortalité et une grande pauvreté, souligne la Banque mondiale, en indiquant aussi que les femmes qui n'ont pas accès à une contraception ont souvent recours à l'avortement comme moyen de contrôle des naissances.

Et, selon le rapport, près de la moitié des 42 millions d'avortements qui ont lieu chaque année sont dangereux, et quelque 68.000 femmes en meurent chaque année. Environ 5,3 autres millions de femmes pâtissent d'infirmités temporaires ou permanentes suite à ces avortements.

Les avortements coûtent aussi plus cher que la contraception, ajoute le rapport. Dans le cas du Nigeria, "le coût annuel de la prise en charge des femmes après un avortement (estimé à 19 millions de dollars) est près de quatre fois supérieur au coût engendré par la contraception (estimé à 4,5 millions de dollars)", indique le rapport, qui souligne que cela équivaut "à près de 3,4% des dépenses de santé".

"Si un moyen de contraception était proposé aux 137 millions de femmes qui n'en bénéficient pas, la mortalité des mères baisserait de 25 à 35%", ajoute la Banque mondiale, qui souligne aussi qu'une meilleure planification des naissances permettrait de faire baisser la mortalité infantile ainsi que le taux de transmission du sida.

Le Conseil fédéral prolonge les programmes de prévention et fixe les objectifs pour 2012

En juillet, le Conseil fédéral en Suisse a entériné les priorités fixées dans la politique de prévention menée par la Confédération dans le domaine de la santé publique. Il a aussi fixé les objectifs à atteindre d'ici à 2012. La mise en place de mesures de prévention spécifiques doit notamment permettre de réduire une partie des coûts de près de 20 milliards de francs qui sont générés annuellement par une mauvaise alimentation, le manque d'exercice, la consommation d'alcool problématique et le tabagisme. Le Conseil fédéral a également prolongé le programme national VIH et sida et pris connaissance du rapport portant sur l'évaluation du fonds de prévention du tabagisme.

Depuis les années 90, la Confédération mène avec succès des programmes de prévention relatifs à la toxicomanie, au tabagisme et au sida. Depuis quelques années, elle s'est également engagée dans les domaines de l'alcoolisme, de l'alimentation et de l'exercice physique. Elle entend désormais ancrer cette action dans des programmes nationaux puisque le travail effectué à ce jour, en collaboration avec les cantons et les organisations non gouvernementales (ONG) concernées, a porté ses fruits.

Le Conseil fédéral a fixé le cadre et les objectifs de l'action à mener ainsi que les tâches principales qui incombent à la Confédération dans chacun des programmes nationaux, à savoir:

- o la coordination avec les cantons, les ONG et les autres milieux impliqués ;
- o l'établissement de statistiques pertinentes ;
- o l'évaluation, les travaux de recherche et la définition de bonnes pratiques ;
- o l'information.

La Confédération soutient ainsi les activités des cantons, principaux acteurs de la mise en oeuvre des programmes sur le terrain.

Programme national Alcool; application des lois en vigueur

Le programme national Alcool vise à réduire l'ivresse ponctuelle chez les jeunes ainsi que la consommation chronique d'alcool chez les personnes plus âgées. Le Conseil fédéral s'engage ici explicitement pour une application plus stricte des lois en vigueur. Pour l'heure, il ne juge pas nécessaire de proposer de nouvelles mesures de réglementation du marché au niveau national, telles des restrictions de vente le soir, une hausse des taxes sur l'alcool ou une augmentation de la limite d'âge donnant le droit d'acheter des boissons alcooliques. Les limitations de vente existantes ou prévues dans les cantons et les communes ou appliquées par des privés devraient être examinées. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) planifie et coordonne la mise en oeuvre du programme en étroite collaboration avec la Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool (CFAL), la Régie fédérale des alcools (RFA) ainsi qu'avec les cantons.

Etats-Unis: l'inefficacité du système de santé entraîne 101.000 morts prématurées par an

Selon une étude publiée en juillet dernier, l'inefficacité du système de santé américain, pourtant plus coûteux que celui d'autres grands pays industrialisés, fait que les Etats-Unis enregistrent jusqu'à 101.000 décès prématurés annuels de plus qu'ils ne le devraient. "Les Etats-Unis dépensent pour la santé deux fois plus par tête d'habitant que les autres grands pays industrialisés, et les coûts continuent à augmenter plus vite que les revenus", souligne l'organisation privée Commonwealth Fund foundation.

Utilisant un système de notation sur 100 points, avec pour critères 37 catégories telles que l'accès au soins et la qualité des soins, les Etats-Unis arrivent à une note de 65 points, deux de moins qu'en 2006, ce qui les place à la 19e place parmi les pays industrialisés quand il s'agit de prévenir des décès prématurés dus à des crises cardiaques.

Jusqu'à 101.000 personnes de moins mourraient de façon prématurée aux Etats-Unis si le pays avait un taux de mortalité équivalent à celui de la France ou du Japon, selon le rapport.

En 2007, 75 millions d'Américains appartenant à la population active étaient soit non assurés ou insuffisamment assurés, alors qu'ils n'étaient que 61 millions en 2003, selon le rapport.

En outre les délais pour obtenir un rendez-vous ont augmenté: "en 2007, comme en 2005, moins de la moitié des adultes souffrant d'un problème de santé ont pu obtenir un rendez-vous rapidement".

Enfin les procédures administratives ne sont guère meilleures: seulement 28% des médecins américains utilisent des archives électroniques, contre près de 100% dans d'autres pays industrialisés.

La musique forte dans les bars fait consommer davantage et plus rapidement

Les clients de bar consomment davantage de boissons et les boivent plus rapidement si la musique est forte, selon les conclusions d'une étude rendue publique.

"De précédentes recherches avaient démontré que la musique dont le rythme est élevé entraîne une consommation plus rapide, et que la présence ou non de musique a une incidence sur le temps qu'une personne passe dans un bar", a déclaré Nicolas Guéguen, professeur en sciences comportementales à l'Université de Bretagne-Sud en France et l'un des auteurs de l'étude.

"C'est la première fois qu'une approche expérimentale sur le terrain établit les effets du volume élevé de la musique sur la consommation d'alcool", a-t-il ajouté.

Nicolas Guéguen et ses collègues se sont rendus dans deux bars dont les propriétaires les ont laissés manipuler le volume sonore de la musique lors de trois samedi soirs.

Ils ont choisi au hasard 40 hommes âgés de 18 à 25 ans qui ont commandé un verre de bière pression et ont suivi leur consommation à des niveaux sonores différents.

Les auteurs proposent deux hypothèses pour expliquer pourquoi une musique plus forte entraîne une plus grande consommation en un temps réduit.

"Première hypothèse, en accord avec des recherches précédentes sur la musique, la nourriture et la boisson, des volumes sonores élevés peuvent entraîner une stimulation plus importante, qui incite les sujets à boire plus rapidement et à commander davantage", a expliqué Nicolas Guéguen.

"Deuxième hypothèse, de la musique forte a pu avoir un effet négatif sur les échanges sociaux dans le bar, et donc les clients ont bu davantage parce qu'ils parlaient moins", selon le chercheur français.

La Future interdiction de la vente d'alcool aux mineurs en France

La prochaine interdiction de la vente d'alcool aux mineurs voulue par la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, soulève la question de son application. Par ailleurs la consommation d'alcool sera interdite près des établissements scolaires et les stations services ne pourront plus du tout en vendre, et non plus seulement entre 22 heures et 6 heures du matin.

Mme Bachelot a justifié ces mesures par l'augmentation de la fréquence des ivresses et une hausse de 50%, entre 2004 et 2007, des hospitalisations de jeunes pour excès d'alcool.

Le but est de prévenir les accidents de voiture, la violence, les rapports sexuels non protégés ou contraints, ainsi que "les comas éthyliques qui peuvent engendrer le décès".

La Fédération du commerce et de la distribution (FCD), qui représente la grande distribution, a déclaré qu'elle anticipait l'interdiction avec la mise en place depuis la mi-mai d'affiches et d'autocollants en caisse et dans les rayons avec un logo "moins de 18 ans: l'alcool, j'achète pas".

Mais la FCD souhaite que les jeunes ne soient pas contrôlés aux caisses, mais par des agents de sécurité ou les directeurs dans les petits magasins.

Or l'absence de contrôle systématique rendra la loi inefficace, selon le professeur Claude Got, auteur de nombreux rapports sur la santé publique.

Les commerçants qui "disent ne pas être des policiers sont un peu provocants parce qu'ils demandent bien une pièce d'identité pour recevoir un chèque. Je ne vois pas pourquoi ce serait possible pour de l'argent et pas pour un problème de santé publique", estime ce spécialiste d'accidentologie et de toxicomanie.

Le professeur Got a salué l'initiative de Mme Bachelot, tout en ajoutant que "tout le problème, c'est de savoir la faire appliquer".

Selon lui, "l'exemple du tabac n'est pas encourageant puisque les associations qui ont fait des tests ont montré qu'il était très facile d'acheter des cigarettes" pour un jeune de moins de 16 ans, malgré l'interdiction en vigueur depuis septembre 2004.

De son côté, le président de la Fédération des associations générales étudiantes (Fage), Thiébaud Weber, a regretté que le projet de loi "infantilise les jeunes, alors qu'on aurait davantage intérêt à les responsabiliser".

Il estime que "la répression présente un risque, celui à terme de transférer la consommation d'alcool des soirées étudiantes et des lieux de sociabilité vers la sphère privée, sur laquelle les associations étudiantes n'ont plus aucun impact".

Le professeur Got juge lui que "le risque d'attirer par l'interdit est moins important que la facilitation de l'accès" à l'alcool.

Des oncologues lancent une mise en garde contre les téléphones portables

Un panel international d'oncologues a mis en garde sur les conséquences sur la santé des téléphones portables, notamment chez les enfants et recommandé l'adoption de mesures de précaution.

Le panel, dirigé par le professeur Ronald Herberman de l'Université de Pittsburg (Pennsylvanie, est), est composé principalement de oncologues américains et français. Ceux-ci ne se prononcent pas de façon catégorique sur le sujet, mais recommandent la prudence.

"Les champs électromagnétiques générés par les téléphones portables devraient être considérés comme un risque potentiel pour la santé", ont-ils averti dans un document publié par l'Université de Pittsburg.

"Il n'y a pas eu assez de temps qui s'est écoulé pour avoir des données suffisantes sur les effets biologiques des téléphones cellulaires et autres téléphones sans fil qui aujourd'hui sont universels", indique le document.

Les médecins recommandent notamment de ne pas laisser les enfants utiliser les téléphones portables, sauf en cas d'urgence, et de garder les appareils le plus loin possible du corps.

"Les enfants en bas-âge sont plus vulnérables aux champs magnétiques à cause de la taille plus petite de leur cerveau", ont expliqué les oncologues.

Les médecins estiment que l'industrie de la téléphonie devrait "assumer ses responsabilités". "C'est de leur responsabilité de proposer des équipements comportant le moins de risques possibles (pour la santé) et de faire évoluer la technologie dans ce sens".

"Il n'est pas nécessaire d'interdire cette technologie, mais de l'adapter et de la contrôler afin qu'elle ne se transforme jamais en une cause de maladies", concluent-ils.

D'autres experts estiment en revanche que l'utilisation des téléphones portables n'est en rien dangereux pour la santé.